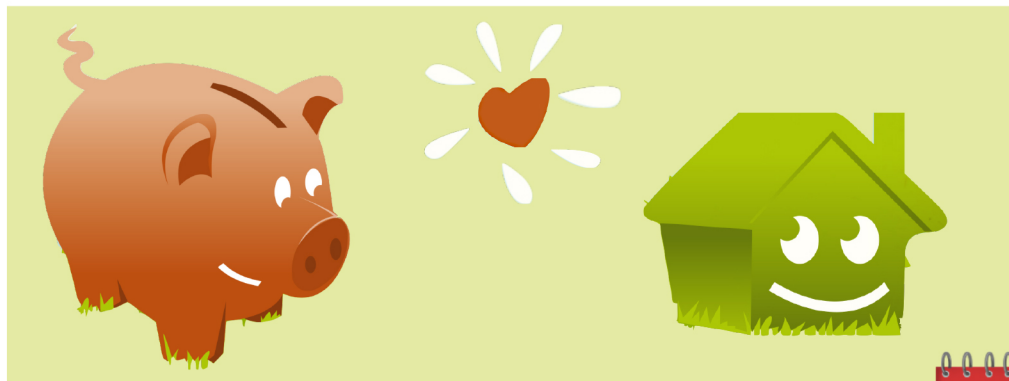


Un bon plan pour ma maison !

Rénovation énergétique de l'habitat privé



DATES DES PERMANENCES CONSEIL

« Info Rénovation Energétique »

Les permanences « Prioriterre » et « SOLIHA »
ont lieu au même endroit au même moment

SOLIHA

(Programme « Habiter Mieux »)
Permanences sans rendez-vous

PRIORITERRE

(Ouvertes à tous)
Rendez-vous au 04 50 67 17 54

2017

1^{er} et 3^e mercredi
du mois, de 9h à 12h,
Rez-de-Chaussée Mairie
Chamonix-Mont-Blanc

- ✓ 4 et 18 janvier
- ✓ 1^{er} et 15 février
- ✓ 1^{er} et 15 mars
- ✓ 5 et 19 avril
- ✓ 3 et 17 mai
- ✓ 7 et 21 juin
- ✓ 5 et 19 juillet
- ✓ 6 et 20 septembre
- ✓ 4 et 18 octobre
- ✓ 8 et 22 novembre
- ✓ 6 et 20 décembre

PASSEZ À L'ACTE !

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX VOUS ACCOMPAGNE PERSONNELLEMENT ET GRATUITEMENT DANS VOS DÉMARCHES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

Mise en place de permanences “info rénovation énergétique”

Lors de permanences «Info rénovation énergétique», nos conseillers spécialisés vous reçoivent, étudient avec vous votre projet et vous accompagnent dans vos démarches de rénovation énergétique. Vous définissez ensemble la nature et le calendrier des travaux à effectuer. Si vous le souhaitez, le conseiller peut procéder à une visite à votre domicile pour constater les besoins et définir avec vous les priorités de travaux à réaliser. Vous étudiez ensemble les différentes aides financières possibles (Fonds Energie Habitat, Fonds Energie Habitat +, Fonds Air Bois, Programme “Habiter Mieux”, Crédit d’Impôt Transition Énergétique, etc.) et vous finalisez votre plan de financement.

Les permanences sont assurées par les associations Prioriterre et SOLIHA et sont financées par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. **Les permanences de l’association Prioriterre sont ouvertes à tous les résidents** qu’ils soient permanents (à qui s’adressent uniquement les aides financières de la Vallée de Chamonix) ou secondaires. **Les permanences de l’association SOLIHA s’adressent uniquement aux ayants droits du programme “Habiter mieux”.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

☎ 04 50 53 24 01 ✉ delphine.rey@chamonix.fr

🌐 cc-valleedechamonixmontblanc.fr (rubrique Environnement)

PRIORITERRE

☎ 04 50 67 17 54 ✉ elodie.ronger@prioriterre.org

SOLIHA

☎ 04 50 09 99 32 ✉ v.sadej@solihha.fr

